

Aÿ-Champagne, le 12 avril 2024

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Co-Voiturage : la Communauté de Communes finance les trajets domicile-travail



À compter du 15 avril 2024, la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne soutient financièrement le développement du covoiturage sur son territoire afin d'encourager les automobilistes à partager leurs trajets du quotidien avec l'application BlaBlaCar Daily. Grâce à cette aide, les conducteurs recevront au minimum 2€ à chaque covoiturage et le trajet devient gratuit pour le passager.

Alors que la hausse des prix de l'énergie pèse sur les budgets des ménages, ce soutien est essentiel dans une région où l'usage de la voiture est prédominant pour se rendre au travail. En effet, dans la Marne, près de 76,5 % des actifs se rendent au travail en voiture.

### Comment ça fonctionne ?

1. **Les passagers et conducteurs téléchargent l'application BlaBlaCar Daily** et y indiquent leurs adresses de domicile et de travail ainsi que leur planning pour la semaine.
2. **L'application met en contact les membres** qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur.
3. **Le conducteur reçoit une compensation de 2€ à 3€** par trajet et par passager, selon la distance parcourue. **Pour les passagers, le trajet est gratuit grâce au soutien de La Grande Vallée de la Marne.**<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup>Trajets ayant une origine ou une destination au sein de la Grande Vallée de la Marne, et compris entre 2 et 80km.

## Exemples d'économies réalisées par les conducteurs

- Fontaine-sur-Ay <> Hautvillers - 13km : le conducteur reçoit 2€ et le trajet est gratuit pour le passager grâce au soutien de La Grande Vallée de la Marne
- Nanteuil-la-Forêt <> Val de Livre - 21km : le conducteur reçoit 2,1€ et le trajet est gratuit pour le passager grâce au soutien de La Grande Vallée de la Marne
- Tours-sur-Marne <> Dormans - 38km : le conducteur reçoit 3€ et le trajet est gratuit pour le passager grâce au soutien de La Grande Vallée de la Marne

## 100€ de prime de covoiturage

Les automobilistes qui changent leurs habitudes de déplacement en partageant leurs trajets peuvent également recevoir la « Prime Covoiturage de 100 € » mise en place en janvier 2023 dans la cadre du plan national du covoiturage du quotidien.

Les conducteurs peuvent en bénéficier en partageant pour la première fois dix trajets domicile-travail sur l'application BlaBlaCar Daily. Après quelques vérifications, la plateforme reverse la prime de 100 € directement sur le compte en banque du conducteur, en plus des économies déjà réalisées en covoiturant.

### À propos de BlaBlaCar Daily

BlaBlaCar Daily est l'application de BlaBlaCar dédiée au covoiturage du quotidien. Elle connecte les conducteurs et passagers qui se trouvent sur le même itinéraire aux mêmes horaires, pour leur permettre de partager la route et les frais durant leurs trajets domicile-travail. Plus de 6 millions de trajets par an sont partagés avec BlaBlaCar Daily. Pour créer des réseaux de covoiturage locaux, BlaBlaCar Daily s'appuie sur les entreprises, qui proposent le service à leurs collaborateurs, et les collectivités territoriales, qui subventionnent les trajets effectués en covoiturage. En 2023, BlaBlaCar Daily compte 450 entreprises clientes et plus de 85 collectivités locales partenaires.

## La collectivité déjà engagée dans le co-voiturage

Installé à proximité d'axes routiers significatifs (carrefours de routes nationales ou de routes départementales à fort trafic) et sur des zones sécurisées et identifiées (parkings de salle des fêtes...), un réseau de 40 aires de covoiturage est accessible sur le bassin sparnacien et rémois.

C'est en 2019 qu'a été inauguré ce réseau d'aires impulsé par le Parc Naturel régional de la Montagne de Reims avec le concours de la Grande Vallée de la Marne, les Paysages de Champagne et Epernay Agglo.

La liste des aires est disponible sur une carte interactive sur [www.ccgvm.com](http://www.ccgvm.com)

---

### Contact presse

CCGVM  
Armelle Chardon  
Chargée de communication  
03 26 56 95 20  
[armelle.chardon@ccgvm.com](mailto:armelle.chardon@ccgvm.com)

CCGVM  
Christelle BOCHEN  
Responsable de la Mobilité  
03 26 54 76 30  
[christelle.bochen@ccgvm.com](mailto:christelle.bochen@ccgvm.com)